DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER CANTON DU PERCHE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RENAY

Mairie – 2, rue de la Mairie – 41100 RENAY ② 02.54.23.47.93

DELIBERATION N° 2023-10

SEANCE DU 4 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre octobre à quatorze heures, le Conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Guy DESHAYES, Président.

Date de convocation : 27 septembre 2023

PRESENTS: Guy DESHAYES, Patricia LEMONNIER, Danielle COHERGNE, Anne-Marie BESNARD, Michel TRETON, Anne-Marie ADAM, Monique FARRANT, Claudine DE LAS HERAS, Madeleine PHILIPPON

ABSENTS: Patricia PASQUERAULT, Charlène TURELIER (pouvoir à Patricia LEMONIER)

Quorum: 6

Secrétaire : Madame LEMONNIER est nommée secrétaire de séance

OBJET: ARBRE DE NOËL A PEZOU

Monsieur le Président informe les membres présents qu'il a été contacté par Monsieur le Président du CCAS de Pezou lui proposant d'ouvrir le spectacle de Noël des Petits Pezoviens aux enfants de Renay âgés de 0 à 10 ans. La participation financière au spectacle se ferait au prorata du nombre d'enfants participant. Le goûter serait à la charge du CCAS de Renay avec une commande passée auprès des fournisseurs du CCAS de Pezou pour une uniformité des goûters pour tous les enfants. Une évaluation du coût est faite (environ 510 €) en rapport avec les 17 enfants de Renay répondant aux critères d'âge.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité

ACCEPTENT que les enfants domiciliés à RENAY et répondant aux critères d'âge puissent bénéficier du spectacle de Noël avec les Petits Pezoviens,

ACCEPTENT qu'une participation pour le spectacle ainsi que le GUSO et la SACEM soit versée au CCAS de PEZOU à hauteur du nombre d'enfants de Renay inscrits.

Une invitation sera adressée aux enfants concernés.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Blois le 12 octobre 2023 et de sa publication le 11 octobre2023

Le Président,

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Le Président, Guy DESHAYES

Le secrétaire de séance, Patricia LEMONNIER